

# Ferme élevage caprin + transformation fromagère certifiée Agriculture Biologique

recherche associé(e)

Offre N° : 43 21 13

## BIO

### Localisation

**Département :** Haute-loire

Située au nord est du département, à 850 m d'altitude en zone de moyenne montagne, alternant zone d'élevage et surfaces boisées.

A proximité de St Etienne (à 25 minutes) et de la vallée de l'Ondaine.

Les communes environnantes situées à 10-15 minutes de l'exploitation comptent 3 à 5000 habitants.

### Contexte

La structure compte 2 associés hors cadre familial, sans liens personnels.

1 homme et 1 femme âgés respectivement de 40 et 39 ans.

L'exploitation a été reprise en 2012 à titre individuel, l'activité caprin lait à été mise en place à cette occasion. Quelques années plus tard, l'opportunité d'une association, confirmée par une phase de test au travers d'un stage de 15 mois, a conduit à la création du GAEC en 2017.

Aujourd'hui, pour faire face à la charge de travail, la perspective d'une nouvelle association en accueillant un ou une 3ème associé(e) permettra de conserver cet équilibre indispensable entre vie professionnelle et vie privée.

La production actuelle ne permettant pas de dégager 3 revenus, il est alors envisagé de mettre en place un atelier en diversification complémentaire à la production de fromages de chèvres (ex: poules pondeuses, maraichage, paysan boulanger, apiculture...). Le / la troisième associé sera porteur(se) du projet en concertation avec les associés déjà en place, permettant ainsi au troisième associé(e) d'apposer son empreinte sur la ferme.

Les associés sont ouverts aux propositions et sont prêts à aménager le fonctionnement actuel de la ferme dans la mesure du possible (foncier, investissement, temps d'astreinte...).

L'organisation du travail restera à définir en détail et en concertation entre associés, une fois la nouvelle production en place.

### Exploitation

**Type d'installation :** En association ou société

**Mode de cession :** Cession de parts sociales

**Activité :** Elevage, Elevage caprins.

**SAU :** 24,00 ha

**Logement repreneur :** Logement à trouver

### Description :

- Foncier : 25 ha de SAU conduite en Agriculture Biologique, comprenant 6 ha de céréales, 5 ha de prairies permanentes et 14 ha de prairies temporaires.  
Tout est auto-consommé.
- Cheptel : le troupeau compte 80 à 90 chèvres en lactation (produisant 650 l / chèvre), 25 chevrette et 3 boucs, majoritairement de race Alpine (75 %), puis de race Massif Central (25%).  
L'intégralité du lait produit est transformé en fromages lactiques, pâte molle, pâte pressée non cuite et pâte persillée.
- Bâtiments d'exploitation :  
La structure dispose de 2 bâtiments:
  - une chèvrerie de 90 places avec salle de traite 12 postes datant de 1989 puis rénovée en 2012, une nurserie et

une fromagerie de 90 m2 aménagés en 2012-2013.

- un bâtiment de stockage pour les fourrages et céréales, construit en 1991 puis modifié en 2017-2018 pour y intégrer un système de séchage en grange (capacité de 55 T), et ajouter un appentis pour le stockage du matériel.
- Matériel : Le GAEC adhère aux CUMA locales, détient du matériel en copropriété et fait aussi appel aux ETA. Le parc matériel du GAEC se résume au matériel de fenaison et 2 tracteurs.
- Emploi : L'exploitation est gérée de manière à pouvoir dégager du temps libre pour chaque associé. La recherche d'un(e) troisième associé(e) a pour objectif de renforcer la main d'œuvre disponible et permettre à chacun de disposer de plus de temps personnel.

## Conditions de reprise

Achat de parts sociales et/ou apport de capital.

La ferme ne comprend pas de logement pour aucun des associés.

## Profil candidat recherché

Le ou la candidat(e) devra être :

- dynamique,
- polyvalent(e),
- technique sur les différents aspects du métier (travail du sol, élevage, transformation, commercialisation...)
- ouvert(e) au contact humain.

Il ou elle devra partager les valeurs qui sont chères aux associés en place, à savoir:

- le respect et la préservation du sol qui constitue la base de leur outil de travail.
- l'autonomie et l'indépendance du système d'exploitation (maîtrise de toutes les étapes de la culture du sol jusqu'à la vente des productions à la commercialisation).
- la qualité des produits qui participent à l'équilibre de la santé des consommateurs.
- le respect des animaux.
- le bien être au travail, qui vise à réduire la pénibilité du métier et dégager du temps libre.

## Observations

La fromagerie est déjà utilisée à son plein potentiel, il n'est donc pas envisagé de développer le volume transformé, ni la gamme de produits.

Quelques porcs sont engraisés avec la lactosérum.

Des pommes de terre sont cultivées pour la consommation personnelle et l'alimentation des porcs.

La journée type, en ce qui concerne le travail d'astreinte, démarre à 6 h du matin, 1 associé traite, l'autre est à la fromagerie. A 8 h les 2 associés travaillent en fromagerie, jusqu'à 12 h. La traite du soir commence à 17 h jusqu'à 19h.

Un roulement d'un week-end sur 2 a été établi (du samedi midi au lundi matin), chaque associé dispose de 2 semaines de congés / an.

## Commercialisation

La commercialisation est à 100 % en vente directe via la vente à la ferme et un marché hebdomadaire.

## Prix de cession

Prix en cours d'estimation

## Contact

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire

**Elodie BOZZI**

07 78 51 67 47

[ebozzi@haute-loire.chambagri.fr](mailto:ebozzi@haute-loire.chambagri.fr)





Publiée le 11 octobre 2021